
SINGAPOUR – Réunion d'information du PDG de l'ICANN avec le GAC
Mercredi 26 mars 2014 – 09h00 à 10h00
ICANN – Singapour, Singapour

Réunion 26 Mars 2014, réunion du GAC avec le PDG de l'ICANN, il est 9h du matin. On est dans la salle Colliers.

CHAIR DRYDEN:

Bonjour à tous, Chair Dryden prend la parole, je vous prie de bien vouloir prendre vos places. Nous allons commencer.

Bonjour à tous, nous avons une trentaine de minutes dans cette matinée pour avoir un échange avec le PDG de l'ICANN Fadi Chehade.

Nous avons prévu cette séance dans un premier moment, mais les choses ont changé depuis. Donc, essayons de bien utiliser le temps que nous avons ce matin pour parler avec Fadi.

Il est prêt à répondre à nos questions et sur la base de nos discussions tiers, nous savons qu'il y'a un intérêt pour parler de l'internationalisation versus la mondialisation pour savoir comment ces deux concepts sont liés. Il y'a eu aussi une suggestion pour que l'on aborde aussi la question des processus opérationnels, les aspects opérationnels du travail d'organisation et comment par exemple avec le WHOIS, le GAC pourrait mieux se préparer pour ces réunions afin d'avoir un panorama un peu plus synthétisé des différentes pistes qui sont explorées en ce moment en matière de WHOIS.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Il y'a donc plusieurs sujets auxquels nous avons pensé, je vois qu'il y'a une demande de paroles. Très bien. Fadi, vous voulez commencer ou vous voulez qu'on attaque directement les questions? Très bien, je vais donner la parole au Portugal alors.

PORTUGAL:

Merci et bonjour. Ma question est par rapport à l'internationalisation versus la mondialisation. Je pense qu'à partir des discussions, on a une idée un peu plus claire, mais je pense que ces concepts envoient des messages un peu contradictoires à la communauté par rapport à ce que le conseil d'administration et le PDG veulent dire quand ils font référence à la mondialisation ou à l'internationalisation, je ne parle pas de IANA en ce moment, je parle de l'ICANN.

Selon ce que l'on comprend habituellement par ces termes, dans la globalisation, le produit aide à la globalisation mais la structure de l'entité reste la même. Et donc, quand il y'a une corporation gérée par des individus de différentes nations qui veulent avoir une portée pour que leur travail puisse avoir une portée plus importante, on dit qu'il y'a un processus de mondialisation.

Dans ce processus, on reconnaît de manière générale qu'il faut une certaine ouverture au niveau des accords commerciaux.

Je pense que ces deux significations ne sont pas vraiment applicables à ce que l'ICANN essaie de faire avec les différents acteurs dans ce système multi-acteurs.



D'autre part, l'internationalisation veut dire que l'entité s'internationalise, c'est-à-dire qu'il y'a d'autres entités qui sont impliquées dans la gestion. Il y'a d'autres pays également qui participent à cette gestion et cela est tout à faire compatible avec l'évolution multipartite au niveau mondial de toutes les origines individuelles ou organisationnelles.

Je pense que le droit international nous donne un cadre adéquat pour l'évolution de la nature institutionnelle de l'ICANN, et le renforcement de la responsabilité. Nous sommes adéquats donc d'internationaliser l'ICANN, mais vous parlez de mondialisation.

FADI CHEHADE:

Fadi Chadé prend la parole. Merci le Portugal. Peut être qu'on peut laisser de côté les deux termes et en créer un autre pourquoi pas. Nous ne laissons pas que les définitions définissent notre travail. C'est nous qui devons les définir. Et s'il y'a un nouveau mot à créer, il faut le faire, on avait un membre de conseil d'administration qui parlait toujours de mondialisation. Peut être qu'on pourrait adopter ce mot-là: Mondialisation.

Les définitions dans la science politique bien entendu sont importantes, ce sont des cadres importants, je ne suis pas avocat et je ne suis pas un spécialiste dans ce domaine, je suis plutôt pragmatique et je crois que quand on utilise le terme globalisation, mondialisation, c'était un choix, ce qui est important c'est de savoir ce que nous allons faire au-delà du terme et c'est sur cela que l'on doit se mettre d'accord.



Il y'a certains gens qui pensent que la globalisation, la mondialisation inclut l'internationalisation, mais au lieu de commencer à entrer dans cette discussion, je pense qu'il faut se mettre d'accord sur ce que nous voulons faire. Qu'est ce qu'on va dire quand on parle de la globalisation de l'ICANN. Ce que l'on a exprimé dans la résolution du conseil d'administration que nous avons élaboré il y'a quelques mois et où l'on a créé ces cinq pistes de travail pour faire de l'ICANN une organisation mondiale.

Nous avons essayé d'entamer cette discussion, tout est sur la table. Nous essayons d'imaginer comment les choses vont se passer ensemble. Donc, d'un côté, il y'a la mondialisation de l'IANA, ce qui veut dire pour appliquer le terme que j'ai appliqué dès le début: Multipartisme égalitaire dans lequel la gestion des états unis ou le rôle que jouait les états unis était problématique dans le sens où le processus n'était pas tout à fait multipartite de façon équitable. Et depuis cette époque, beaucoup de choses sont arrivées, et on est arrivé dans cette situation où il y'a une ouverture que nous devons opérationnaliser.

La deuxième piste de travail concerne la structure légale ou juridique de l'ICANN, et c'est une discussion importante, quelle est la meilleure façon pour que cette structure juridique de l'ICANN puisse évoluer afin que l'ICANN puisse être reconnu et vu, et que ces actions soient vues comme les actions qui rentrent dans la structure juridique internationale.

La troisième piste de travail concernait nos engagements dans le document d'affirmation et le document d'affirmation d'engagement. Si



vous le lisez ce document, c'est un engagement de l'ICANN à l'égard du monde. Mais ce qui est étrange par rapport à ce document, c'est que c'est signé entre nous et le gouvernement des états unis. Donc, c'est comme si je m'engageais avec ce groupe par rapport à quelque chose, mais je signe avec cet autre groupe.

Nous avons vu qu'il est important de se pencher sur ce document. Nous ne pensons pas que la solution consiste à faire signer le document par quelqu'un d'autre. La solution consiste à travailler sur ce document, à discuter par rapport à ce document pour voir comment nous pouvons le faire évoluer et le rendre mondial.

Voilà, c'était la 3^{ème} piste de travail, la 4^{ème} piste de travail concerne la discussion par rapport au système racine. Nous avons des opérateurs racines, nous avons Verisign, nous avons ICANN, qui travaillent ensemble pour opérationnaliser les politiques qui viennent de vous, de la GNSO, des ccTLDs, et de l'IETF, ainsi que des RIRs.

Nous voulions discuter entre nous et avec ces groupes. Comment nous pouvons renforcer la responsabilité de ce groupe devant le monde entier? C'est important! Et la dernière piste de travail concerne notre structure en matière de politiques.

Hier, quand j'ai répondu à notre collègue de l'Iran, je disais qu'il est important que nous apprécions le fait que nos politiques sont ouvertes. Tout le monde peut participer, les gouvernements sont invités à participer au processus de politique, est ce que cela est suffisant, est ce que ce n'est pas suffisant, je ne sais pas, il y'a donc 5 pistes de travail. Travaillons ensemble, assurons-nous que nous sommes prêts à faire



face à ce nouveau monde, c'est ce que je voulais dire quand j'ai parlé de la mondialisation de l'ICANN.

Cela ne veut pas dire qu'il ne puisse avoir une sixième ou une septième piste de travail sur laquelle nous puissions travailler, c'est ce que nous avons dit quand on a lancé ce processus. Nous allons donc d'un côté parler de comment on va faire cette transition de la fonction du gouvernement par rapport à la fonction d'IANA, mais nous avons une deuxième piste de travail qui est différente mais qui dépend aussi de la première.

Et cette deuxième piste concerne la responsabilité de l'ICANN et sa mondialisation en tant que [suggestion]. Tout cela est sur la table, ce sont des temps extraordinaires, c'est un moment extraordinaire, nous sommes entrain de façonner l'ICANN en vue du futur, et ces sujets nous devons les discuter ensemble.

Je voulais dire cela dans cette salle et j'espère que les états unis peuvent se boucher les oreilles un petit peu parce que ça peut les embarrasser un peu, je vais le dire ici, je l'ai dit ailleurs aussi.

Je veux féliciter le gouvernement des états unis pour le courage dont ils ont fait preuve vis-à-vis du monde parce que beaucoup d'entre nous ne serions pas prêts à renoncer au contrôle ou au pilotage comme ils l'ont fait, et ils ont géré ce pilotage pendant quinze ans avec beaucoup de courage qui renonce donc à ce pilotage. Bien entendu, ils ont eu ce pilotage pendant 15 ans, mais comment maintenant, nous pouvons donc faire confiance au monde entier pour qu'ils prennent le relais?



Alors, je sais que Lary n'est pas là aujourd'hui, je vais demander à mon personnel ou aux gens qui vont le croiser dans les couloirs de vraiment le féliciter, on peut faire ça avec Suzanne aussi, elle va vraiment l'apprécier. Merci, merci beaucoup.

[Applaudissements]

CHAIR DRYDEN: Heather prend la parole, merci je vois qu'il y'a des questions. Le Pérou, c'est par rapport à cette question?

PEROU: Oui.

CHAIR DRYDEN: S'il vous plait Pérou.

PEROU: Mr. Chehade, j'aimerais parler en espagnol si cela ne vous embête pas. Je suis représentante du Pérou. Je vais parler de la discussion qui a eu lieu hier. Quand vous avez fait allusion à la question de la demande, la candidature au TLD.AMAZON, mes collègues brésiliens ont fait une présentation à plusieurs reprises, plusieurs reprises présentées. Combien le Brésil et d'autres pays ont suivi les orientations pour arriver à un processus et finalement, on a connu une décision du conseil d'administration hier à partir de l'exposition de mon collègue du Brésil,



on a pu apprendre que le conseil d'administration pourrait considérer la possibilité de faire connaître la vie d'un conseiller indépendant. J'aimerais savoir, le Pérou souhaiterait savoir d'un côté si ce processus est prévu dans le guide de candidature de l'ICANN parce que si on fait chacun, si chaque personne fait ce qu'il veut, le processus n'est plus sérieux, ça d'un côté.

D'autre part, j'aimerais savoir quels sont les délais dont nous disposons pour connaître une décision du conseil d'administration par rapport à la question de fond.

Je comprends Mr. Chehade que vous êtes vraiment intéressé à ce que l'ICANN puisse avoir une image transparente, l'image d'une institution transparente, ce n'est pas l'image comme un gouvernement reçoit de l'ICANN après 9 mois d'attente, la question de amazon, il faut que vous compreniez que cette question affecte la population du Pérou dont la plupart habite dans la zone de l'amazone.

C'est une question par rapport à laquelle l'opinion publique est très attentive, et le département auquel j'appartiens reçoit beaucoup de commentaires, beaucoup de plaintes par rapport à cela. Quelle est votre réponse? Est-ce que vous reconsidérez cette question? Vous pensez qu'il faut attendre encore des mois pour que vous respectiez la recommandation faite par le GAC?

Et finalement, je me permets de demander aux personnes ici présentes, aux membres du GAC ici présents, de tenir compte que leur réponse demander que leur réponse soit incluse dans le communiqué de cette réunion. Merci.

CHAIR DRYDEN: Heather prend la parole. Merci le Pérou.

FADI CHEHADE: Fadi Chehade prend la parole. Merci beaucoup, j'apprécie votre passion et votre engagement par rapport à cette question, mais il y'a un problème que nous avons avec votre déclaration, c'est que vous êtes pressés, pourquoi sommes-nous pressés?

Je pense qu'il vaut mieux prendre les décisions correctes et ne pas se presser. Je ne comprends pas pourquoi vous êtes pressé? Au fur et à mesure que le TLD ne sera pas délégué, nous avons le temps. Prenons le temps de considérer cette décision.

Deuxièmement, le conseil d'administration n'a pas pris de décisions. Si nous prenons une décision par rapport à un TLD, nous publions cela dans une résolution. Le conseil d'administration n'a pas fait cela. Nous sommes obligés d'avoir des avis d'experts mon dieu dans la matière. Nous avons donc eu l'avis d'experts internationaux et c'est cela que nous avons publié.

À partir de cet avis, nous allons donc partager ces informations. Je comprends très bien ce problème et je sais qu'il faut discuter par rapport à cela et je peux suggérer que peut être avant que le conseil d'administration prenne une décision sur cette question. Je suggère que l'on puisse avoir un dialogue entre le candidat et les parties affectées y compris votre pays.



Aujourd'hui, je propose que l'ICANN facilite cette discussion avant que le conseil d'administration se prononce pour voir si nous pouvons essayer de résoudre ce problème avant qu'une décision finale soit prise, et je serai ravi d'aller à Lima, de vous visiter, et de essayer de faire avancer cette coopération et se réunir avec la société qui demande la candidature, et tout cela avant que le conseil d'administration prenne une décision parce que cette décision sera finale et pour le moment la vie que vous allez voir n'est pas forcément définitive.

Je pense que nous avons une opportunité encore pour renforcer la clarté de votre position et si cela peut aider, je suis prêt à intervenir et à me rendre à Lima pour travailler avec vous et les parties affectées pour voir si l'on peut arriver à une solution qui puisse être satisfaisante pour toutes les parties.

CHAIR DRYDEN:

Heather prend la parole. Vous voulez y répondre, le Pérou?

PEROU:

Le Pérou prend la parole. En ce qui concerne ce que vous venez de dire, j'aimerais vous dire en anglais que le Pérou et le Brésil ont toujours été d'accord pour parler avec Amazone et avec l'ICANN.

En fait, ces conversations, ces discussions ont eu lieu déjà et ils n'ont pas abouti à un accord. Nous ne sommes pas parvenus à nous mettre d'accord. La situation n'a pas changé. En ce qui concerne le Pérou, je ne vois pas pardon, j'ai passé à l'espagnol encore. Je pense que l'idée de rediscuter n'a pas beaucoup de sens.



D'autant plus que la société Amazone démontre en ce moment une altitude de menaces qui n'est pas constructive et d'autant plus que cette société ne donne aucun signe d'avoir changer d'opinion. Ce que le Pérou et le Brésil ont demandé, et cela était soutenu par le GAC relève de notre droit, et la décision qui sera prise par le conseil d'administration va créer un précédent pour que dans l'avenir, ce type de situation ne puisse pas se reproduire.

J'espère plutôt que de vous voir à Lima, vous serez bien entendu toujours le bienvenu avec un membre Pisco Sour. J'espère que le conseil d'administration aura le courage de s'asseoir et de prendre une décision lorsqu'il faudra prendre cette décision. Et bien sûr, après, il faudra modifier le guide de candidature parce que si le guide de candidature ne parle pas de délai, vous pouvez prendre tout le temps que vous voulez, alors pourquoi continuons-nous à respecter de façon si stricte les règles? Ce serait absurde. Merci.

CHAIR DRYDEN:

Heather Dryden prend la parole. Merci, j'ai la France, l'Espagne, l'Iran et la chine, nous avons une quinzaine de minutes. La France s'il vous plait?

FRANCE:

Merci madame la présidente. Je vais parler en français pour que l'ICANN ne pense pas que les cours liés à l'interprétation sont un gaspillage.

J'ai eu hier le plaisir d'écouter Lary qui parle un très bon français, c'était un vrai plaisir. Non finalement, la France et l'Australie ne sont pas si loin que ça.



Je partage totalement les remerciements et les félicitations que tu as dressées au gouvernement américain. Suzanne sois prête parce que je ferai la queue pour t'embrasser.

Nous pensons qu'une partie du crédit te revient parce que sans doute que [Lary Stricking] n'a pas pu prendre cette décision, si tu ne lui aurais pas inspiré la confiance nécessaire pour avancer dans cette direction.

Je voudrais revenir sur les points que tu as évoqués sur les thèmes de travail pour aller vers cette globalisation internationalisation mondialisation, worldisation, je ne sais pas.

Tu as donc créé ces groupes de travail, mais malheureusement lundi nous avons compris qu'ils disparaissaient. Alors évidemment, ça excite notre curiosité, on nous a dit que c'était parce que la démarche avait été jugé trop Top Down pour parler un bon français et je voudrais te rassurer que sur ce thème-là, jamais le gouvernement français ne te fera le reproche de manquer de leadership. Ces reproches-là, tu ne les entendras pas de nous et nous serons toujours tes soutiens dans cette démarche-là.

Maintenant, si c'est une question de phasage, de priorité en ce moment par rapport à la décision de transférer la supervision de la fonction IANA à l'ICANN, ça nous pouvons comprendre, mais pour nous ce sont des questions qui sont extrêmement importantes et on ne peut pas les laisser sur le côté trop longtemps parce que ça va avec. C'est difficile de transférer une supervision sans avoir une vraie réflexion et assez vite des actions sur ce que tu as décrit à savoir la structure légale de

l'ICANN, les structures internes et politiques de l'ICANN et d'autres sujets. Donc, je voudrais avoir ton sentiment sur ce sujet, merci.

FADI CHEHADE:

Merci David, pour être très clair, ce qu'on a annulé c'est les advisory groups qui ont été créés par le board pour avoir la discussion avec la communauté. Mais les sujets ne sont pas annulés, les sujets ont émis sous ce nouveau canal qui s'appelle public consultation sur la globalisation de l'ICANN.

Donc, les sujets sont tous là, toujours là, on les continue, mais comme la communauté m'a demandé, ils ne veulent pas que ces sujets viennent à travers les advisory groups qui ont été créés par le board, mais à travers une consultation Bottom Up.

Donc, c'est très clair, on continue et on continue ensemble sur les cinq sujets où d'autres qu'on va découvrir ensemble, mais ça c'est vraiment les thèmes de travail et on ne doit pas perdre du temps parce que c'est des grands thèmes. Ils ne doivent pas tous aller à la même vitesse parce que c'est quand même très différente de parler de la globalisation de notre structure légale, que de parler de la globalisation par exemple de notre structure de policy making qui est très différente, qui inclut le GAC en fin de compte.

Mais j'apprécie beaucoup ce que vous avez dit, j'apprécie le support de la France qui a été merveilleux durant les mois derniers, et je peux compter sur vous dans les mois qui viennent parce qu'on aura besoin



vraiment de la participation de tous les pays pour qu'on y arrive ensemble. Merci David.

CHAIR DRYDEN:

Heather Dryden prend la parole. J'ai l'Espagne après.

ESPANGE:

Bonjour à tous, merci d'avoir partagé avec nous ces informations pendant cette demi-heure, j'aimerais rejoindre ce que vous avez dit par rapport aux états unis et je voudrais aussi féliciter les états unis d'avoir piloté ces fonctions pendant 15 ans de façon très professionnelle.

Ce que je pense c'est que cette décision qu'ils ont prise est un geste symbolique extrêmement important qui témoigne de la maturité de l'internet qui est arrivé à un point où il est devenu une ressource stratégique cruciale pour tous les pays du monde.

Le fait donc d'avoir transférer ces fonctions au monde, c'est un geste important, ce que je pense c'est que pour l'ICANN, le vrai défi consiste maintenant à pouvoir renforcer et augmenter la responsabilité, vous en avez parlé, je pense que c'est là où se trouve le vrai défi à relever et permettez-moi de vous expliquer pourquoi je pense que c'est extrêmement important, l'ICANN dépend du financement des registres et des bureaux d'enregistrement et cela leur donne une plus grande influence ou un pouvoir plus grand dans le processus de prise de décision, processus d'élaboration de politique aussi.



Je vois que d'autres agents, d'autres parties prenantes n'ont pas les mêmes opportunités pour influencer les processus de prise de décision, ils peuvent bien sûr profiter de certaines occasions pour pouvoir exprimer leur point de vue dans des consultations publiques, mais quand il est question de prendre des décisions, leur influence n'est pas aussi importante que celle des autres parties prenantes, je pense que l'ICANN doit être plus inclusive et le fait qu'elle soit plus inclusive ne passe pas forcément par le fait d'intégrer plus de pays ou plus de gens à ce modèle mais plutôt de faire en sorte que ce modèle puisse être plus responsable dans la participation des gens au moment de prendre les décisions.

Et je parle par exemple des cas comme celui d'Amazone, certaines décisions ont un impact sur les parties prenantes qui ne sont pas des participants dans le modèle de l'ICANN parce qu'il y'a des internautes qui ne sont pas dans le business de l'internet et je crois que c'est là la question clef, que l'ICANN devient plus légitime, nous devons être imaginatifs comme vous l'aviez dit pour trouver des moyens de renforcer la responsabilité de l'ICANN.

Dans ce modèle, il faut trouver d'autres moyens pour que les gouvernements puissent participer. Et il faut donc chercher d'autres moyens, mais je pense aussi que permettre que l'ICANN ne prenne pas de décisions par rapport à un problème qui affecte un pays n'est pas possible.

L'objectif est de renforcer la responsabilité, nous avons l'affirmation d'engagement par écrit et le besoin d'avoir le siège aux états unis, tout cela peut être utile pour pouvoir renforcer la responsabilité et

permettez moi de faire un bref commentaire par rapport aux exigences aux conditions établies par le gouvernement des états unis pour mondialiser les fonctions de l'IANA dans le sens où cela ne pourra pas être transféré à une organisation dirigée par le gouvernement.

Je suis d'accord avec cela mais il faut savoir que la base de données de l'IANA implique aussi les ccTLDs et conformément au principe du GAC sur la délégation et la re-délégation.

L'autorité publique sur qui doit diriger un ccTLD est également liée à l'autorité publique. Je crois donc que les ccTLDs doivent aussi avoir une participation à ces décisions.

FADI CHEHADE:

Fadi Chehade prend la parole, merci beaucoup. Merci de nous aider, vous avez abordé 3 questions, je vais les passer en revue très vite.

Je veux que vous soyez très clair que les gouvernements ne doivent pas avoir un rôle clef. Pour les gouvernements, les ccTLDs jouent un rôle extrêmement important.

Dans certains cas, il y'a des problèmes de souveraineté bien entendu. Donc là, il n'y a pas de doutes, ce que le gouvernement des états unis ... Ce que ne veut pas les états unis, c'est que cette supervision collective soit mise sous la direction d'un gouvernement ou un groupe de gouvernements et que l'édition soit prise uniquement par les gouvernements. Je pense que par rapport à cela, nous sommes tous d'accord et nous sommes d'accord de façon équitable.



On sait tous que sans les gouvernements, la véritable participation, sans la participation véritable des gouvernements notamment dans les cas des ccTLDs, nous n'avons pas une solution légitime, et nous devons imaginer la meilleure façon de faire cela.

C'est le moment de pouvoir façonner les choses de façon créative. Le deuxième point que vous allez aborder c'était la structure légale ou juridique. Je voudrais mettre l'accent sur le fait que l'une des cinq pistes de travail concerne justement la structure juridique, nous devons nous pencher là-dessus de façon constructive et de façon critique pour voir quelle serait la structure juridique correcte dans l'avenir, les principes de base de l'engagement, de l'affirmation d'engagement sont toujours valables.

Mais il nous faut faire évoluer certaines parties des structures, certaines parties de notre responsabilité, etc. Nous sommes là justement pour le faire.

Et le troisième point, c'est le point auquel je tiens le plus: L'inclusion, l'inclusivité. C'est un principe central du multipartisme.

Honnêtement aucune institution qui se proclame comme globale, je ne suis pas fan des étiquettes. Le Portugal, nous, demandait par rapport à la différence entre l'internationalisation et la mondialisation.

Je crois que les étiquettes nous divisent. J'essaie même de ne pas utiliser trop le mot « multipartisme » parce que tous ces mondes nous divisent. Il y'a des luttes, il y'a des disputes par rapport à des étiquettes de noms, il faut les principes, c'est sur les principes que va se baser



notre succès. Donc, s'il y'a une perception par rapport à laquelle il y'a des groupes qui ont plus d'influence que d'autres groupes, alors à ce moment-là, nous avons échoué.

Avoir cette perception c'est déjà quelque chose qui n'est pas bien, mais si cela est encore réel c'est encore pire.

Du point de vue pratique quand j'ai rejoint l'ICANN, beaucoup de gens m'ont dit que les registres et les bureaux d'enregistrement avaient une sorte d'influence énorme sur ICANN.

Je peux vous dire que ce n'est pas le cas, si vous participez au groupe de développement de politiques et que vous voyez comment cela travaille, la GNSO, etc, vous voyez qu'il y'a une grande participation, et j'espère que vous y participez, il faut que vous y participiez pour que vous puissiez avoir une influence dans ces discussions.

Donc, ce principe d'inclusivité est un principe de base, c'est plus important que de parler que de multipartisme, d'internationalisation, etc. Quand nous allons nous réunir au Brésil. Nous allons discuter des principes, et je pense que l'inclusivité est l'un des principes les plus importants.

CHAIR DRYDEN:

Heather prend la parole. Nous avons le temps pour deux ou trois représentants, nous avons l'Iran, la Chine, l'Afrique du Sud, et la Commission Européenne. Nous n'avons pas beaucoup de temps, donc, l'Iran si vous voulez prendre la parole.



IRAN: Merci, en premier lieu bonjour à tous, permettez-moi de commencer en faisant une déclaration. Nous apprécions votre enthousiasme. Votre énergie, votre dynamique.

Quand je vous ai vu dans l'audio avec le micro à la main entrain de marcher partout. C'était peut être quelque chose comme une compagne pour la présidence de je ne sais pas quel pays d'ailleurs. Mais bon, je vous souhaite donc beaucoup de succès.

FADI CHEHADE: Fadi prend la parole. J'espère pouvoir me consacrer à avoir une ferme dans l'avenir. Ma femme est ici dans la salle, elle est donc mon témoin. Ne vous pressez pas non.

IRAN: Fadi c'est l'Iran qui parle, il y'a un vide légal ou juridique. Maintenant, je vais parler en français. Je reviens à l'anglais. Il y'a donc un fossé légal. Il y'a une séparation de pouvoir, de responsabilité qui n'est pas bien délimitée pas bien considérée. On ne peut pas avoir une affirmation d'engagement. Pour vous-même et où vous êtes vous-mêmes les observateurs et les juges.

Vous vous occupez de la mise en œuvre. Il y'a quelqu'un d'autre qui doit écrire tout cela, qui doit observer si vous le faites bien ou non. Malheureusement, vous vouliez avoir tout le contrôle du royaume sans



la séparation des pouvoirs. Le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire.

Vous combinez tout en un seul pouvoir, et cela n'est pas bien. Ce n'est pas correct. Il faut prendre cela en considération. Vous dites que le gouvernement des états unis et l'ICANN s'occupent de maintenir cet ensemble d'engagement, les engagements pris en vertu de l'affirmation d'engagement. Mais on parle ici du point où vous devez rendre compte de votre un cadre juridique, un cadre légal.

Vous avez écrit cela de manière unilatérale et je ne critique personne. J'ai écrit un document de 35 pages, et je n'ai jamais rien dit pour critiquer les autres. Il faut traiter cela avec professionnalisme.

Votre travail principal c'est de parler de ce vide légal, de ce fossé que je peux définir dans un terme français, mais ce matin le président de l'ICANN a dit que les États-Unis ne se sentent pas retirés de la surveillance du contrôle de l'internet. Par contre, qu'il s'agira d'une transition du contrôle de pilotage. Je ne comprends pas qu'est ce que cela veut dire? Où en sommes-nous? Nous parlons de quoi?

Les États-Unis ne nous ont pas fait un cadeau. Ceci est la conséquence d'événements et de situations qui les ont obligés en quelque sorte à prendre cette décision. Autrement, cette décision aurait pu être il y a quelques années, il y a longtemps que l'on parle des serveurs racines, du manque d'administration, du manque de participation du gouvernement, etc.

Mais soudainement, après le 7 octobre, on a fait la déclaration et puis après l'annonce. L'annonce est prise de manière très positive. Nous l'apprécions beaucoup, mais c'est quelque chose de conditionnel encore. Il y'a beaucoup de travail à faire encore, ce n'est pas si simple que ça. Le problème c'est le manque d'un cadre juridique, il faut avoir un cadre juridique et à partir de là, compléter le vide légal.

Ce n'est qu'à partir de là que vous pourrez passer à d'autres étapes. Il est important de réviser les priorités, les démarches à suivre. Tout d'abord, il faut établir le cadre légal pour remplir ce vide juridique, pour combler le vide.

On ne peut pas faire une auto-évaluation, vous vous établissez la loi, vous la mettez en oeuvre et vous la jugez et vous la jugez, vous jugez si l'on a respecté la loi ou pas. Ce n'est pas correct. Il faut qu'il y'ait trois parties. Merci beaucoup.

FADI CHEHADE:

Fadi Chehadé prend la parole. Merci le représentant de l'Iran, de vos commentaires. Je crois que vous et moi nous essayons de voir qui est le plus passionné dans cette session, mais je crois que vous gagnez.

IRAN:

Permettez-moi d'être sincère avec vous. Nous n'avons pas dit que nous voulons tout faire, nous avons dit essayons de chercher le meilleur mécanisme de responsabilité. Dites-moi quelle est l'organisation au niveau mondial qui fait cela, mettre tout sur la table et dire et bien nous allons travailler, nous allons résoudre ensemble cette question.



Il y'a beaucoup de situations même l'église à laquelle j'appartiens que j'aimerais voir faire ce genre de choses parce que ces institutions ne sont pas des institutions ouvertes, on dit et bien il faut créer tous ensemble les modèles qui fonctionnent s'il y'a un cadre légal et il y'a différentes composantes: Le pouvoir judiciaire, le pouvoir législatif ou quoi que ce soit. Et bien ce cadre existe qu'il fonctionne, il faut le faire, il faut travailler ensemble. Rien n'a été préalablement supposé alors il faut séparer cela du rôle du gouvernement des états unis qui attrait à la transition de l'IANA.

Je n'ai pas été ici présent lorsque mon président a parlé du contrôle, de la surveillance, mais je sais bien ce que Steve pense à cet égard, et je crois qu'il considère que le gouvernement des États-Unis n'abandonne pas l'internet comme il y'en a qui disent à Washington. Par contre, le gouvernement des états unis, facilitera la participation de tout le monde sur un pied d'égalité. C'est-à-dire, ils avaient une participation unique face à l'ICANN et cette participation unique sera remplacée par un type de participation multipartite sur un pied d'égalité pour tous.

J'espère que cela puisse vous aider à comprendre que nous sommes disposés à travailler avec vous pour créer ce modèle pour les prochaines étapes à suivre. Voilà la véritable ouverture, la véritable inclusivité, il faudrait féliciter l'ICANN d'avoir pris cette position aujourd'hui.

CHAIR DRYDEN:

Le représentant de la Chine prend la parole.



CHINE:

Merci madame la présidente, merci Fadi d'être ici présent avec nous. J'aimerais aussi remercier l'ICANN d'avoir fourni les services d'interprétation en chinois, ce qui permet la participation de la communauté chinoise dans ces activités. Je vais donc parler en chinois. En premier lieu, j'aimerais vous remercier des efforts effectués, merci monsieur Fadi Chéadé de votre travail en matière de globalisation, de mondialisation et d'internationalisation. L'une des questions les plus importantes c'est que l'ICANN a établi 3 hubs, 3 bureaux régionaux ainsi que les centres de participation qui ont amélioré sans doute l'internationalisation et la mondialisation.

Nous avons également perçu que l'ICANN a beaucoup à faire, beaucoup à améliorer par exemple dans les pays en développement, en ce qui concerne la participation des activités de l'ICANN parce que nous, on est un peu limité. Les groupes de travail au sein de l'ICANN ont perçu que les participants de l'Amérique du nord représentent environ 75% puis après il y'a 15% de l'union européenne et entre l'Asie, l'Afrique et l'Amérique du Sud, il y'a des participants qui ne représentent que 10%, alors ceci montre que la participation de la communauté n'est pas équilibrée.

Le deuxième groupe de révision de la responsabilité et la transparence, l'ATRT2 a demandé de faire des commentaires dans le monde entier pourtant nous avons reçu des participations assez restreintes. Ceci montre que les pays en développement ne participent pas activement dans ce processus et démontrent également que le gouvernement ne reconnaît pas l'ICANN à haut niveau.



Alors du fait d'améliorer la transparence et la responsabilité l'ICANN a un long parcours à suivre, je vous ai entendu mentionner les multipartis ou l'approche des multiples parties prenantes, nous aimerions voir qu'avec vos efforts, l'équilibre de la participation multipartite sera amélioré y compris les pays en développement, merci.

FADI CHEHADE:

Fadi Chehadé prend la parole. Merci la Chine, merci beaucoup de votre intervention. Je sais bien que la Chine ainsi que d'autres pays nombreux souhaitent comme moi augmenter la participation des personnes des pays en développement comme vous le savez j'ai visité la Chine beaucoup plus que d'autres pays. J'ai consacré beaucoup de temps pour pouvoir créer des rapports avec les personnes qui utilisent l'internet, à savoir ces 100 millions de personnes, j'ai travaillé avec la communauté, avec certaines personnes-là. Je vous remercie de votre hospitalité.

En fait, le premier centre de participation de l'ICANN a été établi en Chine, alors, vous pouvez tous participer parce qu'on peut vous donner des réponses en chinois. Je suis d'accord avec vous avec le fait que quand je suis arrivée à l'ICANN, l'ICANN était centré sur les états unis avec une approche très occidentale.

Cela a changé et pourtant il nous reste beaucoup de travail à faire, et tout ce que vous avez dit est un peu vieux disons nous avons beaucoup amélioré mais oui notre ICANN est un peu trop occidentalisée, nous avons maintenant 14 personnes en Asie, nous allons en avoir beaucoup plus. Nous allons ouvrir des centres de participations cette semaine.



Je suis venu en Asie, je serai là pendant les prochains mois pour montrer mon engagement et par la suite, je vais déménager à Istanbul. On est en ligne avec Zola, et nous devons changer la position de l'ICANN et cette position doit être globale, mondiale, non seulement à partir de structures légales ou de responsabilités ou de rééditions de compte mais notre présence opérationnelle dans le monde entier et je vous donne ma parole, je veux que vous sachiez que ceci va faire partie de mon tableau de board activité au niveau exécutif, je vais partager cela avec vous et je vais partager avec vous nos critères de mesure et permettez-moi d'être en désaccord avec vous sur un certain point, vous avez dit que l'ICANN ne travaille pas trop bien pour ce qui est de la responsabilité et la transparence sur la transparence place l'ICANN avec les meilleures qualifications, alors on est très transparent, ce qu'il faut faire, c'est parcourir un long chemin pour renforcer nos mécanismes de responsabilité ou de réédition de compte, je suis d'accord avec vous là-dessus parce que la reconnaissance à l'ICANN viendra du fait que nous traduisons ces concepts à une réalité. C'est-à-dire, on agit sur la réalité et je respecte ma parole quand j'ai annoncé le 7 octobre le rapport des états unis avec l'ICANN n'est pas si durable que tout le monde pense.

On croyait que j'ai inventé cela et non ce n'est pas le cas, je parlais très sérieusement et je vais continuer à respecter mes engagements.

CHAIR DRYDEN:

Merci beaucoup Heather cède la parole à l'Afrique du Sud.



AFRIQUE DU SUD:

Merci madame la présidente merci Fadi d'être venu parler avec nous.

Quand nous commençons un dialogue conditionné, c'est difficile de participer parce que les conditions justement adressent la participation ou ont un impact sur le résultat que se passe-t-il si une condition n'est pas respectée? Voici une question qu'il faut considérer.

Puis, comme je viens d'un pays en développement, j'ai un problème par rapport à l'approche multipartite. Je ne suis pas contre cette approche. Mais en ce qui concerne la société civile quelles sont les organisations? Qui représentent tels ...? Parce que la plupart des fois, les sièges sont situés ailleurs dans le monde, alors s'il y'a un modèle multipartite, il devrait avoir la légitimité et il faut savoir qui nous sommes.

Moi je peux dire que je suis une organisation de la société civile et dire que je représente des milliers de personnes, 15 millions par exemple, ce qui n'est pas correcte ou juste.

Alors, il est important d'identifier cette société civile tout au long du processus. Pour ce qui est de la responsabilité, je crois que là, il y'a une question majeure en dernière instance, il faut décider qui sera le responsable de l'internet parce qu'il y'a des questions qui ont un impact sur notre vie quotidienne sur notre sécurité.

Alors, au fur et à mesure des progrès et d'établir les bases de tout cela. Il faudrait savoir quelle serait le résultat final.



FADI CHEHADE:

Fadi Chéhadé reprend la parole. Merci l’Afrique du Sud, je voudrais très rapidement adapter vos deux commentaires. Pour ce qui est de la deuxième question de la société civile et de la participation et du fait de décider si la société civile représente vraiment votre société civile au niveau local, il est très important de considérer le besoin d’établir un dialogue national entre les unités constitutives d’un pays.

Je crois qu’au niveau national, au niveau pays, vous pouvez participez ou établir des rapports avec les différentes unités constitutifs. Voilà c’est le plus important. C’est plus important que la participation au niveau global de la société civile, c’est important de participer au niveau national avec la société civile.

Je félicite le Brésil, L’Indonésie, le Kenya qui ont démarré des efforts dans leur pays pour créer des forums, des plateformes ouvertes, pour favoriser le débat entre la société civile, le gouvernement et la secteur privé dans nos propres pays.

Là, cela aidera à trouver la vérité et cela doit être synchronisé avec une activité mondiale, c’est ce que fait l’ICANN, il ne faut pas se divorcer de tout le reste. Je veux attirer votre attention sur l’importance de la réunion du net mondiale parce que nous ne parlons pas de l’ICANN, nous parlons de l’internet.

L’ICANN ce n’est pas l’internet, c’est tout simplement une pièce de ce puzzle, et bien des fois, nous oublions l’importance d’assurer que nous avons un ensemble mondial de mécanisme qui respecte les mécanismes nationaux pour aborder et traiter des questions techniques ou pas



techniques qui puissent découler de l'internet, et la réunion du net mondial abordera tout cela de manière ouverte et constructive.

J'espère que nous serons tous là pour participer à ce dialogue. C'est là où il faut traiter de ces questions, pour ce qui est de votre premier commentaire qui attrait aux conditions établies par le gouvernement des états unis, je veux dire que nous avons consacré pas mal de temps à remercier le gouvernement des états unis de sa gentillesse et de sa générosité, il faut avoir l'esprit comme mesure qu'il cède le contrôle ce que l'on ne ferait pas dans des circonstances normales.

Ils ont des principes qu'ils souhaiteraient qu'ils soient respectés. Alors, nous devons respecter cela. Je crois que les conditions qu'ils ont établies sont de bonnes conditions. L'ouverture de l'internet se trouve que c'est bien. Si vous avez des problèmes là-dessus. Alors, vous ne devriez pas faire part de ce dialogue. Deuxièmement, ils ont dit que nous devrions participer dans notre propre forum à tous les niveaux: Niveau gouvernemental, la société civile, tout ceux ayant besoin de participer, tout le monde doit participer. La participation ne doit pas être exclusive de certains groupes voilà le vrai sens du terme multipartite, être inclusif, inclure tout le monde dans la table de dialogue. Je ne crois pas qu'il y'a un problème là-dessus, ce que vous voulez dire ou ce qui vous préoccupe.

Ces représentants sont les représentants de votre société civile. Le 3^{ème} principe, c'est de garantir la stabilité de l'internet. C'est un bon principe alors tous ces principes sont bons. Je ne crois pas que quelqu'un puisse dire cela est impossible. Ce n'est pas un point de départ parce que ce qui a été fait c'est bien.



Je comprends bien votre réaction sur le fait que quelqu'un puisse établir des conditions. Mais n'oublions pas qu'en dernière instance, leur décision montre beaucoup de gentillesse. C'est à nous de donner une forme à cela. Je vous invite à participer, je sais que l'Afrique du Sud a participé de ce dialogue, et je vous invite à continuer notre travail.

CHAIR DRYDEN: Merci la Commission de l'union africaine a la parole.

COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE: Je vais parler en français pour essayer d'optimiser les coûts de la traduction de l'interprète. Fadi, je vous remercie beaucoup d'être avec nous et au nom de la communauté africaine, je ne peux que me féliciter de votre leadership. En effet ; depuis que vous êtes à xxx de l'organisation, nous avons constaté que l'Afrique commence à avoir sa place.

Nous sommes très contents et très ravis de votre présence en Afrique de la stratégie africaine. Nous sommes très ravis de votre participation avec nous parce que vous êtes parmi les grands leaders qui souvent quand l'Afrique a un événement, vous êtes présents.

Vous avez participé à notre semaine de TIC, en décembre dernier. L'atelier que nous avons organisé en Afrique vous étiez présents et toutes les conférences qu'on a organisées, vous êtes là, nous vous en remercions.

Nous sommes aussi très ravis du dénouement heureux de Dot Africa qui jusqu'à présent a été l'une des activités principales de la communauté africaine au sein de l'ICANN.

Ça passait, je félicite la communauté africaine, nous nous félicitons tous et nous remercions tous ceux qui nous ont soutenu dans cette entreprise, surtout les membres du GAC qui sont là présents, qui ont beaucoup soutenu Dot Africa, nous vous en remercions tous.

Nous remercions et nous resterons fidèles que nous soutiendrons tous ceux qui auront le même problème comme nous XXX géographique. Le communiqué qui a été fait par les états unis l'avons soutenu en tant que commission de l'union africaine au nom de la communauté africaine, nous avons fait un communiqué dans lequel nous avons exprimé des mots que vous avez dit: L'ouverture openness, l'inclusivité, la stabilité, ce sont des mots que nous avons utilisé et sur lesquels nous pensons que ce sont les mots qui doivent conduire notre action dans le cadre de l'ouverture et de la stabilité de l'internet.

[Je vais soutenir le commentaire de la France, les soucis de l'Afrique du Sud natifs à la conditionnalité de discussions. Je fais xx les commentaires de la chine pour la participation active des pays en voie de développement et du reste de la parfc ne sont pas là, ni l'afrique enfin ni l'europe, ni l'amérique ni les pays en voie de développement qui doivent aussi participer dans cette histoire].

Nous soutenons toutes ces opinions et nous espérons que l'Afrique aussi va jouer son rôle principal après Dot Africa, nous allons



commencer maintenant à délaissier les vraies questions qui s'opposent à ICANN sur la communauté et sur la gouvernance de l'internet.

La gouvernance de l'internet doit faire partie de l'agenda africain, nous devons contribuer à cet agenda. Je vous remercie beaucoup.

Simplement pour vous remercier l'union africaine pour vos mots et pour apprécier aussi ce que vous avez fait durant la période principale où on a dénoué beaucoup de problèmes. Mais vu l'esprit africain a été merveilleux dans notre travail, et je vous remercie personnellement Mokhtar pour votre participation.

CHAIR DRYDEN:

Heather Dryden prend la parole. Merci beaucoup, nous avons dépassé de beaucoup le temps que l'on avait prévu pour cette discussion malheureusement, nous allons devoir arrêter. Je tiens à remercier Fadi d'être venu parler avec nous et d'être venu répondre à nos questions, aux questions des collègues du GAC, merci.

Nous avons une pause maintenant. Nous avons une pause café de 30 minutes maintenant, merci.

[Applaudissements]

